

Paris débloque 750.000€ pour soutenir les jeunes Parisiens en difficulté

Le Conseil de Paris a voté mardi le versement d'une dotation de 750.000 € au Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP) qui vient en aide aux jeunes Parisiens en difficulté.

Créé en 1989, le Fonds d'Aide aux Jeunes Parisiens (FAJP) est une aide financière destinée aux jeunes Parisiens en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et de leur apporter des secours ponctuels pour faire face à des besoins urgents. Sa gestion est assurée par la Mission Locale de Paris.

« Dans un contexte économique difficile, ce fonds est un outil essentiel pour prévenir les situations d'exclusion et favoriser l'autonomie des jeunes. En l'abondant de 750.000€ en 2015, Paris démontre son volontarisme en la matière », souligne Colombe Brossel, adjointe à la Maire en charge de la sécurité, de la prévention, de la politique de la ville et de l'intégration.

Ce dispositif prend la forme d'une aide au financement de formations professionnelles (frais de formations, frais d'inscriptions aux concours), ou des besoins de premières nécessité (santé, logement, déplacement, accès au droit, etc.) dans le cadre d'un parcours d'insertion.

Cette dotation importante s'inscrit dans le cadre de la politique de prévention que mène l'Exécutif parisien auprès des jeunes, en lien avec la Mission Locale, les services et accueils sociaux, les clubs de prévention spécialisés et les associations de proximité.

En 2013, près de 2.000 jeunes ont été accompagnés et ont pu réaliser leur projet grâce au Fonds d'Aide aux Jeunes.

Contact presse : Quitterie Lemasson : presse@paris.fr / 01.42.76.49.61